



**AQUADEV**  
WEST AFRICA  
ONG INTERNATIONALE



## Formation des membres des comités directeurs et bureaux exécutifs des ASUFORs

Cette activité de formation destinée aux membres du comité directeur et du bureau exécutif de l'ASUFOR a pour objectif de permettre à ce groupe de délégués des usagers de cerner les bases statutaires et réglementaires de l'ASUFOR, de connaître les modalités d'une bonne gestion du forage et de maîtriser les techniques de gestion administrative et financière.

Dans ce numéro :

*Formation des membres des Comités Directeurs et des bureaux exécutifs des ASUFORs* 1

*Revue à mi-parcours du PADV : Satisfecit des bailleurs* 2

*Diagnostic des Comités de Développement Villageois (CDV)* 3

*De nouveaux visages à SEN VI/PADV* 3

- La session comporte trois modules.
1. Les textes régissant l'ASUFOR (Statuts et Règlement Intérieur) ;
  2. Les procédures administratives et comptables de l'ASUFOR ;
  3. Les outils de gestion du forage.



Séance Formation à Coki

- A l'issue de la formation, les participants devraient être capables de :
- mettre en place un dispositif organisationnel et de gestion du forage ;
  - utiliser les principaux outils administratifs et comptables de l'ASUFOR ;
  - mettre en place un système d'entretien, de maintenance du réseau de distribution ;
  - élaborer un plan d'investissement et de renouvellement des équipements et ouvrages hydrauliques.

Ainsi l'OPP a pu organiser, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 19 octobre 2004, douze sessions de formation le plus souvent dans une salle de classe installée à côté du site du forage. Les membres des instances dirigeantes des ASUFORs de la zone d'intervention ont répondu massivement. En attestent les taux de présence relevés qui se situent entre 92,6 % à Thiamène-Djolof et 60% à Kamb. La participation des femmes a été aussi remarquable, car au cours de 8 des 12 sessions tenues, leur taux de présence a dépassé celui des hommes particulièrement à Touba Ndiaye, Coki et Mélakh.

A l'issue de ces formations et suite aux différentes passations de service intervenues entre les anciens comités de gestion et les nouvelles ASUFORs, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que les nouveautés opérées en matière de gestion des forages commencent à produire leurs effets.

1. Les bureaux et comités directeurs se réunissent plus régulièrement.
2. Les disponibilités en caisse et en banque ont connu une évolution notable avec des taux d'accroissement de 2512 % à Thiamène ou de 302 % à Coki depuis la passation de service. A Kamb où le principe de la vente au volume n'est pas encore appliqué, les recettes sont passées de 0 F à environ 400.000 F.
3. L'environnement s'est considérablement assaini avec la disparition des flaques d'eau et de la boue au niveau des points publics d'approvisionnement (on ne gaspille plus l'eau).



Formation CD ASUFOR Coki

Malgré ces avancées très significatives, il reste beaucoup à faire surtout en matière de tenue de comptes, de maintenance du réseau de distribution et de planification/programmation .

**Makha Diakho**  
Chef du projet  
AQUADEV-PADV

### Sommaire :

- Formations des membres des C.D. et des B.E. des ASUFORs
- Revue à mi-parcours du PADV : Satisfecit des bailleurs
- Diagnostic des CDV
- De nouveaux visages à SEN VI/PADV

# Revue à mi-parcours du PADV : Satisfecit des bailleurs

Du 24 novembre au 03 décembre 2004, une équipe conjointe BOAD/FIDA conduite par M. Etien Boka de la BOAD a séjourné dans la zone d'intervention du PADV. L'objet de cette mission était de procéder à la revue à mi-parcours du programme en vue de le revisiter dans sa conception au regard des difficultés de mise en œuvre et de proposer à terme des réorientations de fond ou plus simplement une révision de certains de ses objectifs.

## ⇒ Composante "Renforcement des Capacités Locales et FDV"

Au terme des 3 ans, le projet a appuyé 33 villages pour la mise en place de leurs CDV et l'élaboration de leurs PDV alors que l'objectif était de 20 villages. La mission a cependant noté que les CDV ne fonctionnent pas tous correctement (constat d'ailleurs reconnu par l'OPP ; cf page 3). Le programme d'Alphabétisation présente des atouts et des acquis mais on note une irrégularité de participation ou d'assiduité entre la zone de Coki et celle de Dahra liée aux réalités du milieu (périodes de disponibilité des populations d'agriculteurs différentes de celles des éleveurs). La mission recommande cependant d'inciter un peu plus les hommes à fréquenter les classes d'alphabétisation.

La mise en œuvre du Fonds de Développement Villageois a accusé un retard dû aux négociations pour la baisse du taux de contribution des bénéficiaires afin de le ramener de 30 à 5 %. L'accord à titre transitoire (valable jusqu'au 31/12/2004) n'a été obtenu qu'en mars 2004. Les travaux ont démarré sur la base de 2 infrastructures par village et l'exécution est à un niveau appréciable ; les délais pourraient être tenus. Il faut penser dès maintenant à la formation des organes en gestion pour assurer une bonne utilisation et un bon entretien synonymes d'une pérennisation des infrastructures.

Le dispositif de l'OPP colle maintenant mieux au terrain avec le repositionnement de ses animateurs au niveau des communautés rurales. On note aussi une bonne planification opérationnelle qui est par la suite transmise aux UCZ. L'approbation de son contrat/avenant prend en moyenne 7 mois, ce qui oblige l'OPP à travailler avec difficultés grâce à un système d'avances de trésorerie de l'OPP ou de l'UDP. Après 4 ans de collaboration sanctionnés par des évaluations positives, la mission recommande de revoir la durée du contrat de l'OPP pour la porter par exemple à 2 ans.

## ⇒ Composante "Appui à la production agropastorale et Diversification"

En matière de financement rural, le constat du terrain est que les populations ont besoin de crédit qui est la 2<sup>ème</sup> priorité après l'accès à l'eau. L'harmonisation de la politique du crédit au niveau du bailleur FIDA a constitué l'obstacle majeur pour sa mise en œuvre. Le projet a cependant développé une dynamique interne pour accompagner les GPF à travers une meilleure structuration de leur organisation et une formalisation de leurs rapports avec les IMF. Il s'agit maintenant de promouvoir un système de financement proche des bénéficiaires en tenant compte de leurs réalités. D'où les mesures suivantes :

- dynamiser les AGR avec la mise en place d'un dispositif de caisses villageoises ;
- répartir la ligne de crédit actuelle en 3 fonds : de risque, d'appui à la mise en place des caisses villageoises, d'urgence pour les programmes spéciaux (contre l'invasion acridienne ou autres calamités par exemple).

## ⇒ Composante "Infrastructures rurales"

Pour les pistes dont la réalisation est en cours, les populations n'ont pas été associées à la mise en place des comités de chantier. Il importe de les impliquer à l'avenir dans la réalisation de certaines tâches d'entretien en les organisant en comités et en assurant la formation des membres de ces organes. Un autre niveau d'entretien est à promouvoir durant l'exécution du projet avec l'implication des collectivités locales dans la prise en charge selon un taux qui sera progressif alors que le projet verra sa part décroître.

La demande au niveau de l'hydraulique rurale est très forte, 23 villages bénéficient déjà d'une adduction d'eau potable grâce au PADV, 15 forages ont été réhabilités et 14 ASUFORs ont été mises en place, la dernière le sera dans une brève échéance. Notons ici une complémentarité entre la JICA qui a mis en place 2 des ASUFORs alors que le PADV a installé les 12 autres. On note cependant une insalubrité au niveau des points d'approvisionnement, d'où la nécessité de dynamiser les comités d'hygiène. Pour la détermination du prix du m<sup>3</sup> d'eau, passer par la tenue d'un compte d'exploitation et demander si nécessaire à l'État de subventionner le m<sup>3</sup> si on veut appliquer un tarif social. Il importe ici d'appliquer la réalité des coûts et de sensibiliser les ASUFORs à ouvrir un compte d'amortissement pour le renouvellement de l'équipement.

En matière de **suivi-évaluation**, il existe beaucoup d'informations utiles au niveau de la base de données du SIG logé chez l'OPP, mais il manque des données pour mesurer l'impact sur l'environnement et la santé nutritionnelle (indicateurs de 2<sup>nd</sup> niveau). Le consultant FIDA propose de les prendre en compte pour l'établissement d'une situation initiale de référence (SIR) et les futures mesures d'impact.

Ainsi, la situation globale du projet est la suivante :

- Pour le prêt FIDA signé le 12/02/1998, la date de clôture initiale était fixée au 31/12/2006, mais il est possible de la reporter en 2007.
- Concernant le prêt BOAD signé le 21/04/1999 dont le premier terme était le 30/06/2004, il a été prorogé au 31/12/2005
- Toutes les composantes connaissent un début d'exécution mais il existe des sous-composantes comme le financement rural et le volet "Périmètres irrigués" qui n'ont pas encore débuté.
- Les différents organes de pilotage aux niveaux régional comme national fonctionnent tous. Ils apportent ainsi un concours appréciable mais doivent cependant suivre d'avantage les réalisations sur le terrain pour voir si les préoccupations des populations sont prises en compte.
- Les protocoles prévus avec tous les partenaires institutionnels identifiés par le document de pré-évaluation ont été exécutés. Des améliorations doivent être apportées à ce tissu de collaborations en nouant des relations avec les projets et programmes (PNIR, ANCAR) ce qui évitera des doublons ou des malentendus dans certaines zones et permettra de réaliser des économies d'échelles.
- Du point de vue du genre, un appui significatif doit être apporté pour une meilleure intégration des femmes et des jeunes dans les organes de décision (CDV, ASUFORs).



En résumé, s'il est prématuré de parler d'impact, les effets de l'intervention commencent à être ressentis pour certaines actions comme la structuration/organisation des CDV, l'hydraulique villageoise, les pistes et l'alphabétisation.

Pour la suite du programme, la mission recommande de :

- limiter pour l'année IV la création des nouveaux comités villageois à 8 unités pour porter le nombre à 56 CDV ;
- élaborer un programme d'accompagnement conséquent pour ces 56 villages et envisager dès maintenant un retrait progressif de l'appui ;
- revoir la durée du contrat de l'OPP.

L'équipe de la mission conjointe BOAD/FIDA ainsi que les représentants du Ministère des Finances (DCEF, DDI) et de L'Élevage se sont tous félicités du bon déroulement de cette revue à mi-parcours et ont remercié l'UDP et les autres partenaires de leur disponibilité. Ils ont enfin exprimé leur satisfaction quant à la bonne marche du PADV.

LA REDACTION

# Diagnostic des Comités de Développement Villageois

Ce diagnostic entrait dans le cadre du renforcement des capacités et avait pour objet de faire l'état des lieux des CDV déjà mis en place, toutes générations confondues. Une partie de sa justification résidait aussi dans la démotivation observée au niveau des villages de premières générations face au retard accusé dans la réalisation des actions prioritaires identifiées par les CDV. On peut aussi noter que les mouvements de population (exode rural, transhumance) entraînent un dysfonctionnement total au niveau des CDV. Le niveau d'alphabétisation relativement faible, surtout en zone peuhl, vient compléter la liste des motifs qui justifient ce diagnostic des CDV.

L'objectif du diagnostic est, dans un premier temps, d'identifier les différentes contraintes qui handicapent le bon fonctionnement des CDV, ensuite de proposer des actions concrètes qui leur permettront à l'avenir, de répondre pleinement aux rôles et missions qui leur sont assignés.

Les enseignements tirés de ce diagnostic se présentent comme suit :

1. Les réunions se déroulent de façon informelle et la périodicité n'est plus respectée. Elles ne se tiennent surtout que quand une activité spécifique se présente. C'est le cas des réunions convoquées par les animateurs ou les responsables du projet, la restitution des séminaires de formation ou les activités liées au maraîchage pour les villages qui en pratiquent. Les procès verbaux s'il en existe ne laissent pas apparaître les points débattus. Seules les cotisations sont notées et parfois les dates et les personnes qui ont participé à ces réunions. Depuis leur mise en place, seul un CDV (Ndiao 1) a procédé à son renouvellement.
2. Les montants totaux des cotisations varient selon les villages. Cela est dû à la participation irrégulière aux rencontres et au non-respect des codes de conduite. Toutefois dans la zone de Coki, des villages comme Ndiao 1, Keur Bassine, Samba Sadio, Keur Massal et Guély se signalent par le montant de leur encaisse. Les autres villages sont victimes de la transhumance et/ou n'ont pas conscience de l'utilité de la caisse du CDV.
3. On peut toutefois noter à l'actif de ces CDV la réalisation des actions suivantes : l'élaboration des Plans de Développement Villageois, l'exploitation de parcelles de reboisement et de démonstration, la participation à des activités de formation en techniques de pépinière et de maraîchage, l'ouverture de classes d'alphabétisation, l'acquisition de matériels de culture, la construction et l'équipement d'une case de santé, la participation à la réalisation des adductions d'eau, l'ouverture de pare-feu manuel, la mise en œuvre de projets d'embouche ovine et de diverses autres AGR, la participation à la réalisation d'un forage, la construction de salles de classe. Les partenaires ayant appuyé le CDV dans ces actions sont le PADV, Plan Sénégal, la JICA, la CNCAS et le projet DISC.
4. Les difficultés auxquelles sont confrontés ces CDV ont pour noms : l'irrégularité des réunions d'où une mauvaise circulation de l'information, la transhumance chez les peuhls entraînant une suspension des réunions durant de nombreux mois, de même que celle des cotisations, la méconnaissance ou la non maîtrise des rôles et responsabilités par les membres du bureau, l'attentisme vis à vis du projet PADV reflétant ainsi un manque d'initiative, l'analphabétisme de la plupart des membres des CDV et enfin les difficultés d'écoulement des produits maraîchers ou encore les taux de perte enregistrés au niveau des bois villageois.

Les recommandations qui se dégagent sont notamment de : procéder au renouvellement des bureaux, former leurs membres sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur leurs outils de travail, mettre en place un programme de suivi régulier, encourager le développement d'activités génératrices de revenus sur la base des cotisations collectées, appuyer les CDV dans l'élaboration de micro projets, les appuyer aussi à vulgariser leurs plans de développement villageois pour la recherche d'autres partenaires et enfin appuyer les populations à mettre en œuvre les actions du PDV qui ne nécessitent pas un appui extérieur.

**Makha DIAKHO**

**De nouveaux visages à SEN VI/PADV** L'OPP a procédé tout récemment au recrutement de nouveaux agents afin de pourvoir à certaines vacances de poste suite à la démission de 6 collaborateurs qui nous ont quitté pour des raisons diverses : poursuite des études, recrutement par d'autres projets et services de l'État, émigration, ... Bienvenue à ces nouveaux "aquadéviens" et nous espérons qu'ils sauront remplacer dignement et dans une bonne ambiance les collègues partis sous d'autres cieux.



**Abdou Guèye   Fatou Bintou Fall Seynabou Mboup   Cheikh T. Sall   Ameth Sow   Yamar Dieng   Ibrahima Faye**

**RETROUVEZ AQUADEV SUR  
LE WEB: [WWW.aquadev.org](http://www.aquadev.org)**

**Projet: AQUADEV—PADV**

*Cité Bagdad GS, villa n°25  
BP.310 - Louga - Sénégal*

**AQUADEV :**  
**« Le Développement participatif  
par la maîtrise des outils de  
planification »**

**Editeur responsable :**  
Makha DIAKHO Chef de projet AQUADEV- PADV  
Louga—SENEGAL  
Tel : +221.967.21.06 Fax: +221 967.00.03  
e-mail : [aquadev-sen6@sentoo.sn](mailto:aquadev-sen6@sentoo.sn)